

Procès-verbal du Conseil d'Administration du mardi 19 janvier 2021_19h00

Salle de Conférence _ Le Pouzin

Date de convocation : mardi 12 janvier 2020
Nombre de membres en exercice : 6
Dont 5 membres qui ont pris part aux délibérations.

Étaient présent(e)s : M. Clément CHAPEL, Mme Sandrine CHAREYRE, M. Hervé COULMONT, Mm Sylvette DAVID, M. José ORENES LERMA.

Étaient Absent(e)s : néant

Était excusés : M. Aurélien FERLAY, Mme Geneviève PEYRARD

Pouvoirs : néant

Assistaient en tant qu'invité(e)s : Mme Martine FINIELS, M. Cyrille REBOULET Comptable Public de la Trésorerie de Le Cheylard.
M. Mark CARRINGTON, M. Bertrand COCHARD, M. Frédéric JACOUTON, Mme Marie MAHIEU et Mme Athénée ROUBIN (agents).

A été nommé secrétaire de séance : Mme Sylvette DAVID

*Le comité ne peut délibérer que si le nombre des membres présents à la séance dépasse la moitié de celui des membres en exercice (la majorité des conseillers nouvellement désignés et physiquement présents : 4)
Tout membre titulaire empêché d'assister à une réunion est tenu de prévenir son suppléant. Si le suppléant est empêché, le titulaire peut donner pouvoir de voter en son nom à un autre membre. Un seul pouvoir ne peut être reçu par membre.*

Le quorum est atteint, la séance peut s'ouvrir à 18h20

ORDRE DU JOUR

AG – APPROBATION DES COMPTES-RENDUS PRECEDENTS
INFORMATION PREALABLE
AG – VOTE DU COMPTE DE GESTION
AG – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
AG – VOTE AFFECTATION DU RESULTAT
AG – VOTE DU BUDGET PRIMITIF
Points divers

Le Président présente M. Cyrille REBOULET, Comptable Public de la trésorerie de Le Cheylard et le remercie pour sa présence ; ainsi pourra-t-il apporter des précisions complémentaires si besoin.

AG – Approbation des comptes-rendus précédents

Il est proposé de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration les comptes-rendus des séances précédentes et dont chaque membre a pu prendre connaissance.

- Conseil d'Administration du 14 octobre 2020
- Conseil d'Administration du 06 janvier 2021

Le Président invite les membres du Conseil d'Administration à approuver les comptes-rendus.

Sans observations ni modifications, le compte-rendu du 14 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Sans observations ni modifications, le compte-rendu du 06 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Information préalable

Le Président expose que pour ce qui concerne les quatre points qui vont suivre : compte de gestion, compte administratif, affectation du résultat et budget primitif, un rendez-vous de travail a été fixé avec la trésorerie le jeudi 14 janvier 2021 après-midi, en présentiel dans les locaux de Numérian.

Etaient présents : Cyrille REBOULET pour la trésorerie de Le Cheylard, Aurélien FERLAY, Mariannick MACALUSO (exécution comptable EPIC), Stéphanie BRUNEL (exécution comptable SM) et Marie MAHIEU pour Numérian.

A cette occasion il a été demandé de cesser les écritures en journées complémentaires dès avant la présente séance.

De procéder rapidement et simultanément à l'établissement du compte de gestion et du compte administratif afin de voter la reprise des résultats dès avant celui du budget primitif qui serait alors plus complet et sincère en intégrant dès le départ les résultats et excédents du budget antérieur.

Ces objectifs avaient été transmis à la trésorerie de Le Cheylard en amont de cette réunion de travail.

Le Président rappelle les spécificités de la comptabilité EPIC :

- ✓ La comptabilité de l'EPIC est tenue conformément au plan comptable particulier M4 spécifique aux EPIC. Elle permet d'apprécier la situation active et passive de l'établissement.
- ✓ Budget assujetti à la TVA.
- ✓ Impôt sur les sociétés (IS) : en application des articles 206-1 du CGI et 1654 du CGI, les EPIC sont assujettis à l'impôt sur les sociétés lorsqu'ils se livrent à une exploitation ou à des opérations de caractère lucratif. Impôts sur les bénéfices : 8 876.00€ TTC réalisés en 2020.
- ✓ Une ligne de trésorerie d'un montant de 100 000,00€ est ouverte auprès de la Caisse d'Épargne pour une durée de douze mois à compter du 04 mai 2020 jusqu'au 03 mai 2021 au taux d'intérêt €STR +1,09% l'an.
- ✓ Emprunt : 100 000,00€ TTC (décembre 2019) Achat logiciel Civil Net Enfance (Gestion cantine/garderie/centre de loisirs). Remboursement mensuel constant de 2 794,51€ TTC.
- ✓ Prêteur : Caisse d'Épargne. Remboursement mensuel de 2 794,51€, linéaire constant.

AG – Vote du Compte de Gestion

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte :

- Une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité)
- Le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

Le Président indique aux membres du Conseil d'Administration que le compte de gestion a été établi in extremis compte tenu du calendrier des assemblées délibérantes, calendrier décidé le 15 décembre dernier ; Impératif de gestion lié à la fois au rattrapage du retard de transmission des flux en journées complémentaires après plus d'un mois d'absence d'ordonnateur sur l'EPIC et sur ces derniers jours l'indisponibilité et la mise à jour des process de dématérialisation côté trésorerie.

Compte de gestion émanant d'Hélios projeté à l'écran.

37200 - EPIC NUMERIAN

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	58,47	Dotations	
Terrains		Fonds globalisés	
Constructions		Réserves	211,60
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	232,60
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	131,06
Autres immobilisations corporelles	230,63	Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)	230,63	Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	289,09	Autres fonds propres	
Stocks	31,95	TOTAL FONDS PROPRES	575,26
Créances	276,23	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	40,65
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	69,57
Disponibilités	366,28	Fournisseurs	100,97
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	167,21
TOTAL ACTIF CIRCULANT	674,47	Total dettes à court terme	268,19
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	337,76
		Comptes de régularisations	9,89
TOTAL ACTIF	963,56	TOTAL PASSIF	963,56

HEL 46-141007.v1.2-CMDE 2.0 - CG00

4

37200 - EPIC NUMERIAN

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	-24 770,35		16 846,76		-7 923,59
Fonctionnement	232 598,72		131 056,88		363 655,60
TOTAL I	207 828,37		147 903,64		355 732,01
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	207 828,37		147 903,64		355 732,01

37200 - EPIC NUMERIAN

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 251 522,47	1 862 098,54	3 113 621,01
Titres de recettes émis (b)	175 563,30	1 753 525,23	1 929 088,53
Réductions de titres (c)		48 320,48	48 320,48
Recettes nettes (d = b - c)	175 563,30	1 705 204,75	1 880 768,05
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 251 522,47	1 862 098,54	3 113 621,01
Mandats émis (f)	158 716,54	1 682 009,20	1 840 725,74
Annulations de mandats (g)		107 861,33	107 861,33
Dépenses nettes (h = f - g)	158 716,54	1 574 147,87	1 732 864,41
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	16 846,76	131 056,88	147 903,64
(h - d) Déficit			

Le Président expose aux membres du Conseil d'Administration que le compte de gestion établi par la trésorerie de Le Cheylard reprend l'ensemble des écritures telles qu'elles ont été prescrites par les membres du précédent Conseil d'Administration et telles qu'elles ont été ordonnées.

Le Président soumet le compte de gestion au vote du Conseil d'Administration rappelant que ce vote devait intervenir avant celui du compte administratif.

Après avoir pris acte de la présentation du compte de gestion,

A l'unanimité des membres présents, le Conseil d'Administration approuve le compte de gestion du trésorier.

AG – Vote du Compte Administratif

Le Président quitte la séance.

Mme Marie MAHIEU, directrice et ordonnateur de l'EPIC présente le compte administratif, lequel constitue la reddition des comptes de l'ordonnateur au Conseil d'Administration.

Le plan de compte M4 désigne la section de fonctionnement par le terme d'exploitation.

Exécution budgétaire et détail des restes à réaliser projetés à l'écran.

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (MANDATS ET TITRES 2020) :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Section d'exploitation	1 574 147,87	1 705 204,75	+131 056,88
Section d'investissement	158 716,54	175 563,30	+16 846,76

REPORTS DE L'EXERCICE N-1 (2019)

	DEPENSES	RECETTES
Report en section d'exploitation (002)		232 598,72
Report en section d'investissement (001)	24 770,35	

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Total (réalisation + reports)	1 757 634,76	2 113 366,77	+355 732,01

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2021)

	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation		232 598,72
Section d'investissement	23 472,67	
Total restes à réaliser à reporter en N+1	23 472,67	

RESULTAT CUMULE

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Section d'exploitation	1 574 147,87	1 937 803,47	+363 655,60
Section d'investissement	206 959,56	175 563,30	-31 396,26
Total cumulé	1 781 107,43	2 113 366,77	+332 259,34

DETAIL DES RESTES A REALISER

	DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES	TITRES RESTANT A EMETTRE
Section d'exploitation		
Section d'investissement (immobilisations incorporelles)	23 472,67	

Marie MAHIEU rappelle que la clôture de l'exercice budgétaire s'est effectuée la veille et que les informations que les membres ont sous les yeux rendent compte des opérations qui ont été exécutées jusque-là. Le compte administratif ainsi présenté est conforme aux dites opérations et n'appelle ni observation ni réserve sur la tenue des comptes.

Ainsi le résultat comptable de l'exercice 2020, les élus peuvent ainsi constater la stricte concordance des deux documents compte administratif et compte de gestion.

Marie MAHIEU soumet le compte administratif au vote du Conseil d'Administration.

Après avoir pris acte de la présentation du compte administratif,

A l'unanimité des membres présents (le Président ne prend pas part au vote), le Conseil d'Administration approuve le compte administratif 2020 et l'arrête définitivement

AG – Vote Affectation du Résultat

L'affectation des résultats de l'exercice N-1 s'effectue à la clôture de l'exercice, après le vote du compte administratif. Seul le résultat excédentaire de la section de fonctionnement au titre des réalisations du compte administratif fait l'objet d'une affectation par décision du Conseil d'Administration. Le résultat à affecter est le résultat cumulé, c'est-à-dire le résultat de l'exercice N-1 tenant compte du report du résultat de fonctionnement de l'exercice N-2.

L'affectation de résultat décidée par le Conseil d'Administration doit au moins couvrir le besoin de financement de la section d'investissement N-1, tel qu'il apparaît au compte administratif. Le besoin de financement de la section d'investissement est le cumul du résultat d'investissement de clôture (déficit au « D001 » ou excédent au « R001 ») et du solde des restes à réaliser (déficit ou excédent).

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire et statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020 ; constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 131 056,88
- Un excédent reporté de : 232 598,72

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 363 655,60

- Un déficit d'investissement de 7 923,59
- Un déficit des restes à réaliser de : 23 472,67

Soit un besoin de financement de : 31 396,26

Il est proposé d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

- ✓ RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : excédent 363 655,60
- ✓ AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) : 31 396,26
- ✓ RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT (002) : 332 259,34
- ✓ RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : déficit 7 923,59

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020,

A l'unanimité des membres présents, le Conseil d'Administration décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020.

AG – Vote du Budget Primitif

Rappel des statuts :

« Article 7 –

Le budget de l'Epic est adopté par délibération du Comité de direction avant le 15 avril de l'exercice auquel il se rapporte (ou avant le 30 avril de l'année de renouvellement de l'organe délibérant).

Le budget adopté est transmis pour approbation au Conseil Syndical du SMI qui fait connaître sa décision dans un délai de 30 jours.

En l'absence de décision express dans ce délai, le budget est considéré comme approuvé. »

Pour mémoire, le prochain Conseil Syndical Numérian est prévu le 02 février 2021.

Le Président propose les inscriptions budgétaires telles que transmises en annexe au présent compte-rendu.

Des précisions sont apportées :

Concernant les dépenses de fonctionnement pour les frais de carburant et d'entretien des véhicules, une distinction claire a été opérée entre les dépenses afférentes aux véhicules immatriculés par l'EPIC, soit 5 véhicules, et celles immatriculées par le syndicat mixte. Il est manifeste que jusqu'à cette date les frais de carburants permettaient de récupérer la TVA sur quasiment l'ensemble du parc. Or, il convient de respecter le principe de sincérité budgétaire et de destination des dépenses ainsi que le confirme M. Cyrille REBOULET.

L'opération d'investissement inscrite au budget primitif de l'année 2020 vraisemblablement destinée à la construction du DataCenter a été supprimée toujours selon le même principe de sincérité car la dépense sera supportée par le syndicat mixte. De surcroît le projet n'est pas encore abouti et son articulation financière est en cours d'élaboration.

Il est ensuite énoncé les montants proposés au niveau du chapitre tels que projetés à l'écran et tels que suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2021		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
011 - Charges à caractère général	778 254,00		778 254,00
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	502 054,00		502 054,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	209 500,00		209 500,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	62 900,00		62 900,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 800,00		3 800,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	905 281,00		905 281,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	15 000,00		15 000,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	890 281,00		890 281,00
65 - Autres charges de gestion courante	25 000,00		25 000,00
66 - Charges financières	210,00		210,00
67 - Charges exceptionnelles	2 000,00		2 000,00
69 - Impôts sur les bénéficiés et assimilés	9 000,00		9 000,00
022 - Dépenses imprévues	34 808,41		34 808,41
Total dépenses réelles	1 754 553,41		1 754 553,41
Total dépenses d'ordre	84 814,37		84 814,37
Total dépenses de fonctionnement	1 839 367,78		1 839 367,78
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2021		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	1 452 555,21		1 452 555,21
77 - Produits exceptionnels	22 599,82		22 599,82

013 - Atténuations de charges	31 953,41		31 953,41
002 - Excédent de fonctionnement reporté	332 259,34		332 259,34
Total recettes réelles	1 839 367,78		1 839 367,78
Total recettes de fonctionnement	1 839 367,78		1 839 367,78

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2021		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
001 - Déficit d'investissement reporté	7 923,59		7 923,59
16 - Emprunts et dettes assimilés	33 322,33		33 322,33
20 - Immobilisations incorporelles	25 000,00	23 472,67	48 472,67
21 - Immobilisations corporelles	126 492,04		126 492,04
Total dépenses réelles hors opérations	192 737,96	23 472,67	216 210,63
Total dépenses d'investissement	192 737,96	23 472,67	216 210,63
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2021		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
10 - Dotations, fonds divers et réserves	31 396,26		31 396,26
16 - Emprunts et dettes assimilés	100 000,00		100 000,00
Total recettes réelles hors opérations	131 396,26		131 396,26
Total recettes d'ordre	84 814,37		84 814,37
Total recettes d'investissement	216 210,63		216 210,63

Le Président soumet au vote à main levée le budget primitif,

A l'unanimité des membres présents, le Conseil d'Administration décide d'approuver le budget primitif 2021 tel que consigné ci-dessus.

Points divers

- Création d'une Commission DataCenter

Rappel des statuts (extrait) :

« Article 1 – Objet

L'établissement public « Numérian » se voit confier la responsabilité de gérer et développer l'activité commerciale et industrielle du Syndicat Mixte Numérian, par délibération du Conseil syndical en date du 24 Octobre 2016 Il sera appelé notamment à :

- (...)

- assurer le développement du Datacenter au niveau national en proposant des solutions d'hébergements et autres, »

Dans le prolongement de ce qui a été évoqué lors des précédentes réunions, Conseil Syndical, Bureau Syndical et Conseil d'Administration, le DataCenter est un enjeu actuel et à venir de Numérian.

A plusieurs échéances et dans des considérations financières et matérielles à séquencer.

- Sécurisation des données et externalisation

- Infrastructure et construction d'une extension dédiée

- Aspects techniques et financiers de l'un de volets de la convention cadre de développement territorial 2017-2021 « Pacte Régional pour l'Ardèche » : un « datacenter pour héberger les données et promouvoir les usages dans le Cloud. »

La mise en place d'une commission dédiée à l'étude et au suivi des différents projets autour du Datacenter de Numérian s'avère indiquée.

Commission qui sera proposée en Conseil Syndical le 02 Février prochain : les membres volontaires du Conseil pourraient constituer un groupe de travail autour de M. Patrick GAUTHIER Vice-président à l'innovation et au développement produit et de M. Frédéric JACOUTON, Responsable du service DacaCenter. Il serait également envisageable d'intégrer des agents techniques du Conseil Départemental de l'Ardèche dans cette commission.

- Protocole temps de travail

Un Protocole Temps de Travail a été élaboré en 2019 à destination des agents du Syndicat Mixte.

Ce protocole a fait l'objet d'une délibération par le Conseil Syndical en date du 05 décembre 2019. Il s'applique depuis le 1^{er} janvier 2020 comme suit (extrait du protocole visé au contrôle de légalité) :

« Article 1.1 – Personnels concernés

Le présent protocole est applicable aux agents employés par le Syndicat Mixte Numérian.

Le présent protocole est applicable aux personnels de droit public quel que soit leur temps de travail (temps complet ou non-complet, temps plein ou temps partiel).

Sont donc concernés par ce règlement :

- les fonctionnaires titulaires et stagiaires
- les agents en détachement ou mis à disposition
- les agents contractuels de droit public.

Il est applicable aux personnels de droit privé (emplois aidés et contrats d'apprentissage) sous réserve des dispositions législatives et réglementaires à caractère impératif applicables à ces personnels ou des stipulations plus favorables de leur contrat de travail.

Il est également applicable aux étudiants stagiaires, personnes en immersion professionnelle et volontaires en service civique sous réserve des dispositions législatives et réglementaires à caractère impératif applicables à ces personnes ou des stipulations plus favorables des conventions individuelles. »

Ce protocole a été transmis à l'ensemble des agents du Syndicat Mixte, assorti d'un arrêté individuel (février 2020) sur la modification du cycle de travail et ce à compter du 1^{er} avril 2020.

En novembre 2020 a été demandé à l'ensemble des agents et salariés Numérian de se conformer à ce protocole s'agissant des demandes et prises de congés.

Or certains salariés ont pu faire observer que ce protocole ne leur avait pas été transmis et que les contraintes de calendrier ne s'appliquaient pas à tous.

Toutefois, l'ensemble des agents et salariés a consenti à agir de façon consensuelle.

Il est proposé d'adapter le Protocole Temps de Travail aux salariés de l'EPIC.

Une fois élaboré, il sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration (délibération).

- UGAP : contraintes liées aux délais de livraison

Dans le cadre de son activité d'achat et de vente de matériel, l'EPIC Numérian effectue ses commandes auprès de l'UGAP (centrale d'achat public) ce qui permet de s'affranchir des procédures et appels d'offre.

Cette démarche permet à l'EPIC d'acheter le matériel à un prix compétitif en comparaison de ce qui est constaté sur le marché et de le proposer aux collectivités à des tarifs non seulement conformes au marché mais de surcroît livré et configuré : le matériel est commandé, préparé, livré, et installé par Numérian auprès des collectivités, moyennant une marge de 15% sur le prix d'achat.

Les délais de livraison de l'UGAP sont différents selon les articles commandés. Toutefois des difficultés importantes d'approvisionnement sur les ordinateurs portables se sont manifestées depuis le premier confinement, ordinateurs sur lesquels les délais sont alors passés à 84 jours.

Récemment, l'UGAP nous a informé que ce délai était de nouveau allongé sur cette catégorie de matériel, repoussant au 07 avril 2021 la livraison de certaines commandes effectuées en septembre 2020.

Ces délais trop longs empêchent toute réactivité et ne permettent pas aux collectivités d'être opérationnelles rapidement ou pour le moins dans un délai acceptable. Il est à présent très difficile de pouvoir répondre aux besoins sur les ordinateurs portables pourtant très demandés.

Il convient également de rappeler que les tarifs sont évolutifs et qu'entre le moment où Numérian établit le devis et le moment où la collectivité signe le bon de commande, il peut y avoir une différence notable.

Si l'EPIC opte pour des commandes par anticipation : il génère à la fois un stock et déclenche la garantie matérielle à date de livraison dans les locaux de Numérian.

Numérian ne semble pas avoir d'accord contractuel particulier qui aurait un caractère supplétif aux conditions générales de vente. Dès lors et à défaut de service, il serait envisageable de commander le matériel auprès d'un autre fournisseur, ou de multiplier les fournisseurs.

Nous commandons occasionnellement sur d'autres sites en ligne (LDLC Pro, Cdiscount Pro, PC21...) pour des raisons de rapidité de livraison ou de disponibilité de produits quand ils n'existent pas à l'UGAP et dont le volume de commandes reste faible (exemples des douchettes de lecture de code-barre pour les bibliothèques, étuis pour tablette, batteries et chargeurs de remplacement pour des PCs portables, lampes de vidéoprojecteur, cartouches d'imprimante, ensembles clavier/souris, barrettes mémoires, adapteurs connectiques, stations de charge, etc...).

Dans de faibles quantités les prix sont souvent moins compétitifs qu'à l'UGAP ; le volume d'achats UGAP représente près de 500 000,00 € en 2020.

Le Conseil Départemental de l'Ardèche a par ailleurs récemment proposé d'étudier la possibilité de faire bénéficier de ses marchés publics en cours à Numérian.

- Démission agent EPIC Manon DÉLÉAGE, Technicienne SIG nous a officiellement remis sa démission hier, le 18 janvier 2021, en fin de journée.
Arrivée le 16 septembre 2019.
En contrat de droit privé, son préavis est d'un mois, un recrutement va être lancé selon les mêmes modalités d'emploi et de rémunération.
- Possibilité de tenir les séances et de voter via visioconférence : à l'étude afin de s'assurer d'un cadre réglementaire tangible et qui ne puisse être contesté par la suite. Cette possibilité est à inscrire dans le règlement intérieur et nécessitera une délibération.
- Le Président annonce qu'une réunion conviviale des personnels de Numérian a été planifiée le 29 janvier 2021 à 16h00 à la salle des fêtes de la commune de Le Pouzin pour des raisons de respect des mesures sanitaires en vigueur. Les membres du bureau ont également été conviés. Clément CHAPEL propose que les élus ne pouvant être présents réalisent une vidéo qui sera projetée aux agents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25

Annexes : détail des dépenses et recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement

EPIC NUMERIAN
BP 2021
Détail du fonctionnement - Dépenses

	Année 2020				Budget primitif 2021			
	Budget	Réalisé	Solde	%réal.	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./N-1
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT								
011 - Charges à caractère général	797 837,45	742 951,08	54 986,37	93	778 254,00		778 254,00	-2,5
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	528 518,45	508 360,23	20 158,22	96	502 054,00		502 054,00	-5,0
6021 - Matières consommables	467,00		467,00					
60222 - Produits d'entretien	39,00		39,00					
60225 - Fournitures de bureau	47,00		47,00					
6037 - Variation stocks de marchandises & de terrains nus	8 623,00	26 951,66	-18 328,66	313	31 954,00		31 954,00	270,6
Annulation stock final								
605 - Achat de matériel, équipements et travaux	739,00		739,00					
6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	26 061,00	21 185,06	4 875,94	81	10 000,00		10 000,00	-61,6
Electricités et abonnement énergie (uniquement Le Pouzin et Privas)								
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	8 172,45	13 709,68	-5 537,23	168	8 000,00		8 000,00	-2,1
Petits équipement (casques, souris, disques durs, clés USB, consommables)								
6064 - Fournitures administratives	1 426,00	24,93	1 401,07	2	2 500,00		2 500,00	75,3
Fournitures administratives (registres, papiers)								
6066 - Carburants	34 871,00	10 684,39	24 186,61	31	9 000,00		9 000,00	-74,2
Carburant, péage et lavage								
6068 - Autres matières et fournitures	5 189,00	590,81	4 598,19	11	600,00		600,00	-88,4
Autres matières (huile véhicules)								
607 - Achats de marchandises	442 884,00	435 213,70	7 670,29	98	440 000,00		440 000,00	-0,7
Achat matériels et fournitures collectives								
61 - SERVICES EXTERIEURS	188 635,00	179 994,06	8 640,94	95	209 500,00		209 500,00	11,1
611 - Sous-traitance générale	119 740,00	98 586,66	21 153,34	82	120 000,00		120 000,00	0,2
Sous-traitance (licences, abonnements etc.) Madis, MIB, Cigale, YZIACT, Cosoluce, CIRIL, Chambersigr								
6135 - Locations mobilières	4 669,00	7 018,54	-2 349,54	150	11 100,00		11 100,00	137,7
Location 5008 et 208								
61521 - Bâtiments publics	613,00		613,00					
61528 - Autres	1 917,00	1 811,38	105,62	94	6 900,00		6 900,00	259,9
Entretien espaces verts, espaces intérieurs et menues réparations								
61551 - Matériel roulant	18 275,00	15 695,85	2 579,15	86	6 000,00		6 000,00	-67,2
Entretien véhicules EPIC								
61558 - Autres biens mobiliers	865,00	52,00	813,00	6				
6156 - Maintenance	9 027,00	44 373,75	-35 346,75	492	50 000,00		50 000,00	453,9
Contrats de maintenance (Ciril, Cosoluce, Libriciel, Opéris, SVE, PLAT'AU, AD'AU etc...)								
6161 - Assurances multirisques		3 592,00	-3 592,00					
6168 - Autres	1 696,00	8 169,90	-6 473,90	482	15 000,00		15 000,00	784,4
Assurances Mutirisque Pro, bâtiments, véhicules et RC								
618 - Divers	31 833,00	693,98	31 139,02	2	500,00		500,00	-98,4
Abonnement Presse (Gazette, Résonance)								
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	78 931,00	52 214,79	26 716,21	66	62 900,00		62 900,00	-20,3
6226 - Honoraires		8 098,60	-8 098,60		10 000,00		10 000,00	
Honoraires (expert comptable CHABEUIL/Fiducial contrôle URSSAF)								
6227 - Frais d'actes et de contentieux	4,00	840,00	-836,00	21 000	2 000,00		2 000,00	49 900,0
Frais contentieux								
6231 - Annonces et insertions		188,65	-188,65					
6233 - Foires et expositions	11 522,00		11 522,00		4 000,00		4 000,00	-65,3
Foires et expositions (salons, conférences)								
6236 - Catalogues et imprimés	131,00		131,00					
6238 - Divers	5 124,00	226,31	4 897,69	4				
6241 - Transport sur achats	27,00		27,00					
6251 - Voyages et déplacements	23 853,00	15 165,81	8 687,19	64	17 000,00		17 000,00	-28,7
Frais de déplacements salariés								
6256 - Missions	962,00	1 537,99	-575,99	160	1 500,00		1 500,00	55,9
Frais de missions (déplacement CT Cosoluce, Déclic etc.)								
6257 - Réceptions	2 537,00	1 139,94	1 397,06	45	1 500,00		1 500,00	-40,9
Réceptions (repas)								
6261 - Frais d'affranchissement	843,00	885,11	-42,11	105	900,00		900,00	6,8
Frais d'affranchissements								

6262 - Frais de télécommunications	33 114,00	23 501,23	9 612,77	71	25 000,00		25 000,00	-24,5
Télécommunications : Abonnements ADSL, Cigale, Cpro								
627 - Services bancaires et assimilés	814,00	371,15	442,85	46	1 000,00		1 000,00	22,9
Services bancaires								
6281 - Concours divers (cotisations...)		260,00	-260,00					
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 753,00	2 282,00	-529,00	130	3 800,00		3 800,00	116,8
635112 - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	279,00	930,00	-651,00	333	1 000,00		1 000,00	258,4
Impôts CVAE (taxe valeur ajoutée entreprise)								
6353 - Impôts indirects	672,00	1 352,00	-680,00	201	1 400,00		1 400,00	108,3
Impôts Taxe véhicules tourisme								
6354 - Droits d'enregistrement et de timbre	712,00		712,00		1 250,00		1 250,00	75,6
Certificat Immatriculation (Inforoutes>Numérian)								
637 - Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres org.)	90,00		90,00		150,00		150,00	66,7
Déchetterie (archives et encombrants)								
012 - Charges de personnel et frais assimilés	790 000,00	733 774,39	56 225,61	93	905 281,00		905 281,00	14,6
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	7 101,00	15 694,86	-8 593,86	221	15 000,00		15 000,00	111,2
6312 - Taxe d'apprentissage		429,00	-429,00					
6313 - Participation des employeurs à la formation prof	7 101,00	14 865,86	-7 764,86	209	15 000,00		15 000,00	111,2
Contribution formation professionnelle/ formation salariés (certificat CNIL)								
6314 - Cotis pour défaut invest oblig dans construction		400,00	-400,00					
64 - CHARGES DE PERSONNEL	782 899,00	718 079,53	64 819,47	92	890 281,00		890 281,00	13,7
6411 - Salaires, appointements, commissions de base	510 919,00	448 107,46	62 811,54	88	615 000,00		615 000,00	20,4
Prévisionnel à 24 salariés (23 salariés = 588 000 inclus primes et augmentation indices ingenierie)								
6451 - Cotisations à l'URSSAF	186 151,00	178 756,00	7 395,00	96	190 000,00		190 000,00	2,1
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	57 246,00	69 667,88	-12 421,88	122	60 000,00		60 000,00	4,8
Retraites (Klesia et reversement CNRACL)								
6475 - Médecine du travail, pharmacie	2 631,00	2 055,00	576,00	78	2 631,00		2 631,00	0,0
Santé au travail								
648 - Autres charges de personnel	25 952,00	19 493,19	6 458,81	75	22 650,00		22 650,00	-12,7
Taxe d'apprentissage et chèques restaurants / KDO								
65 - Autres charges de gestion courante	50 000,00	13 581,42	36 418,58	27	25 000,00		25 000,00	-50,0
651 - Redevance pour concessions,brevets,licences...	50 000,00	13 581,42	36 418,58	27				
6518 - Autres					25 000,00		25 000,00	
Redevances licences (Opéris, Chambersign, TeamViewer)								
66 - Charges financières	6 300,00	332,43	5 967,57	5	210,00		210,00	-96,7
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	6 300,00	328,66	5 971,34	5	212,00		212,00	-96,6
Intérêts emprunt logiciel Civil Net Enfance								
661121 - ICNE de l'exercice N		3,77	-3,77		2,00		2,00	
661122 - ICNE de l'exercice N-1					-4,00		-4,00	
67 - Charges exceptionnelles	11 438,62	1 388,25	10 050,37	12	2 000,00		2 000,00	-82,5
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	11 438,62	1 388,25	10 050,37	12	2 000,00		2 000,00	-82,5
Titres annulés sur exercices antérieurs								
69 - Impôts sur les bénéfices et assimilés	15 000,00	6 657,00	8 343,00	44	9 000,00		9 000,00	-40,0
695 - Impôts sur les bénéfices	15 000,00	6 657,00	8 343,00	44				
6951 - Impôts sur les bénéfices					9 000,00		9 000,00	
022 - Dépenses imprévues	40 000,00		40 000,00		34 808,41		34 808,41	-13,0
Total dépenses réelles	1 710 576,07	1 498 584,57	211 991,50	88	1 754 553,41		1 754 553,41	2,6
Année 2020								
Budget primitif 2021								
DEPENSES D'ORDRE FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé	Soide	%réal.	PropositionsNouvelles	Reports	PropositionsGlobales	Var./N-1
023 - Virement à la section d'investissement	75 959,17		75 959,17					
67 - Charges exceptionnelles	7 145,37	7 145,37		100				
675 - Valeurs comptables des immobilisations cédées	7 145,37	7 145,37		100				
68 - Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions	68 417,93	68 417,93		100	84 814,37		84 814,37	24,0
6811 - Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	68 417,93	68 417,93		100	84 814,37		84 814,37	24,0
Total dépenses d'ordre	151 522,47	75 563,30	75 563,30	50	84 814,37		84 814,37	-44,0
Année 2020								
Budget primitif 2021								
TOTAL DEPENSES DEFONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé	Soide	%réal.	PropositionsNouvelles	Reports	PropositionsGlobales	Var./N-1
Total dépenses de fonctionnement	1 862 098,54	1 574 147,87	287 950,67	85	1 839 367,78		1 839 367,78	-1,2

EPIC NUMERIAN								
BP 2021								
Détail du fonctionnement - Recettes								
	Année 2020				Budget primitif 2021			
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé	Solde	%réal.	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./N-1
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	1 590 000,00	1 634 599,56	-44 599,56	103	1 452 555,21		1 452 555,21	-8,6
706 - Prestations de services	1 100 000,00	1 041 700,01	58 299,99	95	952 555,21		952 555,21	-13,4
Facturation prestations								
707 - Ventes de marchandises	490 000,00	592 899,55	-102 899,55	121	500 000,00		500 000,00	2,0
Facturation matériel								
74 - Subventions d'exploitation		979,90	-979,90					
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		979,90	-979,90					
77 - Produits exceptionnels	12 500,00	37 190,08	-24 690,08	298	22 599,82		22 599,82	80,8
7718 - Autres produits exceptionnels sur op. de gestion		1 285,50	-1 285,50					
773 - Mandats annulés ou atteints déchéance quadriennale		244,00	-244,00		2 600,00		2 600,00	
775 - Produits des cessions d'immobilisations	12 500,00	12 500,00		100				
778 - Autres produits exceptionnels		23 160,58	-23 160,58		19 999,82		19 999,82	
Remboursements exceptionnels								
013 - Atténuations de charges	27 000,00	32 435,21	-5 435,21	120	31 953,41		31 953,41	18,3
6037 - Variation stocks de marchandises & de terrains nus	27 000,00	31 953,41	-4 953,41	118	31 953,41		31 953,41	18,3
Stock matériel								
64198 - Autres remboursements		481,80	-481,80					
002 - Excédent de fonctionnement reporté	232 598,54	232 598,72	-0,17	100	332 259,34		332 259,34	42,8
Total recettes réelles	1 862 098,54	1 937 803,47	-75 704,93	104	1 839 367,78		1 839 367,78	-1,2
	Année 2020				Budget primitif 2021			
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé	Solde	%réal.	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./N-1
Total recettes de fonctionnement	1 862 098,54	1 937 803,47	-75 704,93	104	1 839 367,78		1 839 367,78	-1,2

EPIC NUMERIAN								
BP 2021								
Détail de l'investissement hors opérations								
	Année 2020				Budget primitif 2021			
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé	Solde	%réal.	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./N-1
001 - Déficit d'investissement reporté	24 770,35	24 770,35		100	7 923,59		7 923,59	-68,0
16 - Emprunts et dettes assimilés	39 240,00	30 431,53	8 808,47	78	33 322,33		33 322,33	-15,1
1641 - Emprunts en euros	39 240,00	30 431,53	8 808,47	78	33 322,33		33 322,33	-15,1
20 - Immobilisations incorporelles	70 000,00	20 000,00	50 000,00	29	25 000,00	23 472,67	48 472,67	-30,8
2051 - Concessions et droits assimilés	70 000,00	20 000,00	50 000,00	29	25 000,00	23 472,67	48 472,67	-30,8
21 - Immobilisations corporelles	117 512,12	108 285,01	9 227,11	92	126 492,04		126 492,04	7,6
2182 - Matériel de transport	53 942,12	2 501,06	51 441,06	5				
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	33 570,00	105 783,95	-72 213,95	315	120 000,00		120 000,00	257,5
Serveurs (SVE, DATA)								
2184 - Mobilier	30 000,00		30 000,00		2 272,04		2 272,04	-92,4
Mobilier bureau								
2188 - Autres					4 220,00		4 220,00	
1 Coffre-fort et 1 armoire								
Total dépenses réelles hors opérations	251 522,47	183 486,89	68 035,58	73	192 737,96	23 472,67	216 210,63	-14,0
Total dépenses hors opérations	251 522,47	183 486,89	68 035,58	73	192 737,96	23 472,67	216 210,63	-14,0

